

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

Conformément au paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la
Loi sur les cités et villes

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, de ce qui suit :

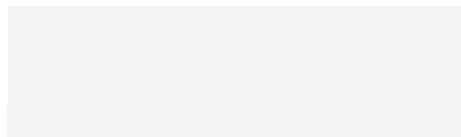
Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du 12 mars 2018, une servitude sur le lot 5 932 915 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, lot situé dans le secteur de l'avenue de la Traversée et de la rue Émile-Nelligan, a été vendue le 6 juin 2018 à la compagnie 9435514 Canada inc., représentée par M. Craig Miller, pour la somme de 150 000 \$, produit net de la vente.

Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du 20 février 2018, le lot 6 216 247 (partie du lot 5 990 929) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, situé sur le boulevard Sainte-Marie, entre les rues Cossette et Maisonneuve, a été vendu le 24 mai 2018 à l'entreprise Alpina immobilier inc., représentée par M. Yannick Poisson-Michel, président, pour la somme totale de 556 040 \$, produit net de la vente.

Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du 21 novembre 2017, le lot 6 194 975 (partie du lot 3 593 458) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, situé dans l'emprise du boulevard Bord-de-l'Eau, a été vendu le 23 mai 2018 à M. Dominic Perras, pour la somme de 23 629,66 \$, produit net de la vente.

Pour faire suite à l'autorisation par le conseil municipal à la séance du 15 mai 2018, le lot 4 516 032 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Beauharnois, situé au coin des rues Hébert et Leboeuf, a été vendu le 30 mai 2018 à M. Carl-Olivier Fortin, pour la somme de 41 391 \$, produit net de la vente.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 22 juin 2018.



Alain Gagnon, MAP, OMA
Greffier